

Communiqué de presse

Le projet éolien des Vastres confirmé une seconde fois par la Cour administrative d'appel de Lyon

Les Vastres, le 16 janvier 2025 – **la Cour administrative d'appel de Lyon a rejeté les deux demandes d'annulation de l'arrêté préfectoral d'août 2023. Le parc éolien prévoit trois éoliennes, situées sur des terrains communaux.**

Par un arrêt rendu ce 20 décembre 2024, la Cour administrative d'appel de Lyon a rejeté les demandes d'annulation de l'arrêté préfectoral d'août 2023 accordant une autorisation environnementale pour la construction et l'exploitation du parc éolien développé par BayWa r.e. sur la commune des Vastres.

Sur le parc éolien autorisé en août 2023, seules trois, situées dans les bois communaux à l'est des Vastres, seront construites. Cette décision a été réfléchie et prise en concertation avec la commune des Vastres pour respecter les attentes locales et la préfecture en a été informée en novembre 2024.

Le parc éolien se composera de trois éoliennes, situées sur des terrains communaux. La construction de ces trois éoliennes contribuera à l'augmentation de production d'électricité renouvelable sur le territoire. Elles produiront 20 à 25 GWh annuels prévisionnels, soit l'équivalent de la consommation électrique de 5000 foyers, chauffage inclus. Cet objectif s'inscrit dans le cadre de la poursuite des objectifs nationaux et régionaux de production d'énergie renouvelable et de lutte contre le changement climatique.

"BayWa r.e. se félicite de cette nouvelle décision en faveur du projet éolien des Vastres, qui vient confirmer une nouvelle fois la pertinence de ces trois éoliennes. Elles contribueront à la lutte contre le changement climatique et au développement économique de la commune, puisqu'elles sont situées sur des parcelles communales. Des concessions équitables ont été apportés de la part de BayWa r.e. et de la commune des Vastres afin de satisfaire le plus grand nombre. Nous espérons donc que ce jugement sera le dernier afin de lancer la construction du parc de 3 éoliennes prochainement." commente Kilian Alvarez, chef de projets éoliens.

A propos de BayWa r.e. France

Actif en France depuis 2005, le groupe BayWa r.e. est aujourd'hui un acteur incontournable du secteur des énergies renouvelables avec plus de 4 700 collaborateurs et 10,5 GW en exploitation dans le monde. L'entreprise a déjà installé et mis en service près de 400 MW et assure la gestion technique et commerciale de près de 1 GW de projets d'énergies renouvelables.

Composée de plus de 270 salariés répartis sur une dizaine de sites à Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux, Le Barp, Carcassonne, St Jean d'Angely, Peynier et Montpellier, l'entreprise se place au plus près des territoires et de leurs spécificités. Triplement certifiée ISO, la responsabilité sociétale et environnementale est au cœur des préoccupations de l'entreprise.

www.baywa-re.fr

Contact Presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41